



COMMUNE DE ST-QUENTIN-FALLAVIER (ISERE) US-PRÉFECTURE
DE LA TOUR-DU-PIN (ISÈRE)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 MARS 2013

18 MARS 2013
ARRIVÉE

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le mardi 5 mars 2013, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Isella DE MARCO à Brigitte PIGEYRE – Rahma KHADRAOUI à Thierry VACHON – Fabienne ALPHONSINE à Odile BEDEAU DE L'ECOCHERE – Yannis BURGAT à Grégory COIN – Florentine MASSE à David CICALA – Véronique SORIANO à Grégory ESTREMS – Stéphane JEANNET à Bénédicte KREBS

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Isabelle DURET a été désignée.

DELIB 2013.03.11 10

OBJET : Festival Electrochoc – convention de partenariat avec la SMAC Les Abattoirs

Monsieur Christophe CASADEI, Adjoint à la Culture explique qu'un partenariat est proposé avec les SMAC Les Abattoirs pour le festival ELECTROCHOC de musiques électroniques et arts numériques.

Celui-ci se déroule du 2 mars au 20 avril 2013 sur le territoire de la CAPI principalement, et s'étend en Région Rhône-Alpes, avec des événements à Annemasse et Saint-Etienne.

Moyennant une participation financière de 5 000 €, il est proposé à la collectivité de s'associer au festival au niveau de la communication et de bénéficier d'une action sur son territoire.

Le groupe de musique actuelle OY sera présent le vendredi 29 mars 2013 pour une séance gratuite en direction des scolaires l'après-midi et un spectacle ouvert au public à 21 h. Le droit d'entrée au spectacle du soir sera de 10 € pour le tarif normal et 5 € en tarif réduit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **AUTORISE le Maire à signer la convention de partenariat avec la SMAC Les Abattoirs.**

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 14 mars 2013.

Publication et transmission en sous-préfecture le 15 MARS 2013

Le Maire
Michel BACCONNIER
(Isère)